



INTERSYNDICALE INSERTION ET PROBATION APPEL A LA MOBILISATION GENERALE

Paris, le 17 mars 2016

A l'appel national de l'intersyndicale insertion probation, **près de 80 assemblées générales** ont déjà été organisées ou actées dans les SPIP de métropole et d'outre mer, pour autant d'entrées en mouvement. **Les personnels des SPIP se mobilisent massivement et ont adopté des modalités d'actions pour obtenir leurs revendications légitimes.**

Jeudi 10 mars, les personnels d'insertion et de probation se sont mobilisés en masse pour adresser leurs « remerciements » à la Chancellerie et à la Direction de l'Administration Pénitentiaire après leur mise à l'écart des « mesures historiques » prises en décembre 2015 à l'égard de l'administration pénitentiaire. **Fax débranchés, boîtes mails à l'agonie, l'expérience a été appréciée par l'administration comme par les personnels, elle sera à la demande générale reconduite...** Les personnels s'apprêtent également à solliciter les parlementaires de leurs circonscriptions ; un certain nombre de parlementaires ont d'ores et déjà donné, à l'échelon national, une suite favorable à la demande de rencontre formulée par l'Intersyndicale Insertion et probation.

Sur la base des remontées du terrain, **l'intersyndicale insertion probation, appelle l'ensemble des personnels des SPIP à amplifier la mobilisation nationale jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications** par l'organisation de **journées de « SPIP morts » tous les jeudis**, par des rassemblements régionaux et en participant à **une manifestation nationale en mai**, manifestation dont la date sera prochainement communiquée.

Tous les jeudis à compter du jeudi 24 mars, les personnels des SPIP se mettront donc en veille : *mise en veille des rapports, absence aux réunions, pas d'appels téléphoniques, pas de validation des rapports, pas d'affectation de mesures, boycott des CPI, distribution de tracts..., il appartiendra à chaque service de définir le périmètre.*

L'intersyndicale CGT Insertion et Probation, SNEPAP-FSU, Cfdt Interco Justice revendique :

- L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation, CPIP et DPIP.
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire et l'abrogation du RIFSEEP.
- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP.
- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP avant la note DAP de l'automne 2014, quant à la prise en compte de la PSS dans le calcul de la pension de retraite. Une régularisation de la situation, pour les personnels concernés, doit intervenir sans délais.
- Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017.

**LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE
L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PASSE PAR LA RECONNAISSANCE
DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS QUI LES PORTENT !
PLACE A L'ACTION !**